



## Déclaration préalable de la FSU à la CAPA du 27/02/26

Le choix a été fait cette année de traiter en deux temps les points qui figuraient dans une seule CAPA les années précédentes, les contestations des RDVC et les refus de congé formation. Si cette décision n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les organisations syndicales, elle permettra sans doute d'accorder plus de temps à l'examen des situations qui y sont traitées. Mais pour comprendre ces situations, il faut pouvoir les inscrire dans la campagne dans son ensemble. Or aucun bilan quantitatif des rendez-vous de carrière réalisés en 2024-2025 ne nous a été fourni en préalable à cette CAPA. Alors que nous disposions l'année dernière du nombre de rendez-vous de carrière par sexe, par corps et par échelon, des motifs de non réalisation des rendez-vous de carrière et du nombre de recours gracieux formulés, les membres de la CAPA n'ont été destinataires cette année d'aucune de ces informations.

La FSU déplore que l'académie de Rennes, contrairement aux dispositions de la loi TFP, n'ait toujours pas proposé le bilan des promotions de la campagne 2024-2025. Alors que le ministère a effectué le bilan des LDG 2024 et que toutes les autres académies ont fait, en GT ou en CSA, le bilan des promotions 2025, ce retard qui se répète tous les ans est difficilement compréhensible alors même que la campagne est close depuis juillet 2025. La FSU redemande qu'un GT sur le bilan des promotions se tienne au plus vite et qu'il ait lieu, dans les années qui viennent, dans le même calendrier que les autres académies, en fin d'année civile.

Dans le nouveau cadre posé par la loi TFP, des bilans collectifs doivent être faits en CSA et les recours traités en CAPA. Ainsi, tous les ans cette CAPA permet un nouveau regard partagé sur l'évaluation des collègues qui l'ont sollicitée. Après l'évaluation par les évaluateurs primaires, le travail d'harmonisation effectué par les corps d'inspection, le réexamen des situations après un premier recours gracieux auprès de la DPE, ce dernier regard collectif avec les représentant·es des personnels donne tous les ans lieu à de derniers ajustements.

Les collègues concernés par les campagnes de rendez-vous de carrière sont de moins en moins nombreux dans l'académie mais le nombre de contestations est en légère augmentation avec 26 contre 22 en l'an passé. La FSU se félicite qu'un certain nombre de situations, oubliées par la DPE, aient pu être réintégrées grâce aux échanges préalables à la CAPA, elle y voit une illustration de la qualité constante du dialogue entre les organisations syndicales et la division des personnels enseignants.

Si des collègues continuent tous les ans à contester les appréciations finales de leurs rendez-vous de carrière, c'est pour deux raisons essentielles. D'une part, les enseignants qui sont des professionnels de l'évaluation, vérifiant au quotidien les acquis et les progrès de leurs élèves, ont parfois de la peine à comprendre les logiques des appréciations qui leur sont portées quand des décalages importants subsistent entre les items, les appréciations littérales et l'appréciation finale. D'autre part, ces rendez-vous de carrière restent, dans le contexte de gel du point d'indice et de dévalorisation salariale, la seule perspective d'amélioration du traitement par l'avancement accéléré ou un accès plus rapide à la HC.

Il est donc indispensable que les collègues concerné·es se sentent considéré·es autrement que « *comme de simples « moyens » humains, destinés à pallier toutes les errances et tous les doutes du reste du corps social* » (Lettre aux professeurs, E. Geffray, 22/01/2026). La FSU espère que cette CAPA en sera l'occasion, en permettant aux collègues qui l'ont saisi de voir reconnaître leur parcours et leur professionnalité.